



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du Jeudi 29 Septembre 2011**

Date de la convocation 21 Septembre 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes FONTES
<p><b><u>PRÉSENTS</u></b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle,  <b>BRIGNAC</b> : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis,  <b>CABRIERES</b> : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie-Hélène, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.GALTIER Gilbert, M.BARON Bernard, Mme MILAN Andrée, Mme DEULEUZE Elisabeth,  <b>FONTES</b> : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane,  <b>LACOSTE</b> : M.VENTRE Philippe, M.SAN MARTIN Bernard,  <b>LIAUSSON</b> : M.BETZ Bruno,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal,  <b>MERIFONS</b> : M.VIALA Daniel, M.OLLIER Pierre,  <b>MOUREZE</b> : M.NAVAS Gabriel,  <b>NEBIAN</b> : M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard,  <b>OCTON</b> : M.COSTE Bernard,  <b>PAULHAN</b> : M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LEBREAU Jean-Jacques,  <b>PERET</b> : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian,  <b>VALMASCLE</b> : M.VALENTINI Gérard, Mlle VALENTINI Martine,  <b>VILLENEUVETTE</b> : M.VIDAL Eric.</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u></b> :</p> <p>M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain,  M.REVEL Claude à M.FAVIER Marc,  M.FABREGUETTES Bernard à M.GARROFE Gilbert,  M.MARTINEZ Antoine à M.SOBELLA Henri,  M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier,  M.LIEB François à M.BARDEAU Francis,  M.LUGAGNE Jérôme à M.COSTE Bernard,  M.SOTO Bernard à M.DUPONT Laurent,  M.LOPEZ Daniel à M.GIL Claude,  M.QUEROL Jean-François à M.LEBREAU Jean-Jacques.</p>

**Objet : Centre aquatique – Fixation des tarifs**

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil communautaire que ce nouvel équipement pourra accueillir chaque année plusieurs dizaines de milliers de nageurs et de baigneurs.

Il précise que outre l'accueil traditionnel des scolaires, des pratiquants de club et de loisirs, des familles et des enfants, l'équipement ouvert sept jours sur sept, proposera également de nombreuses activités aquatiques encadrées telles que, Aquagym, jardin d'enfants, initiation, aquabike, aquaphobie, ...

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20111005-2011-09-29-12-DE
Date de signature : 07/10/2011
Date de réception : 07/10/2011

Afin de favoriser son accès au plus grand nombre, la Communauté de Communes du Clermontais entend proposer diverses formules d'abonnement et de tarifs adaptés à l'ensemble des formes de pratique tout en tenant compte des ressources financières de chacun.

En conséquence, il est demandé au conseil communautaire de bien vouloir approuver les tarifs du Centre aquatique du Clermontais, tels que présentés en pièce annexe.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** approuver les tarifs du Centre aquatique du Clermontais, tels que présentés en pièce annexe.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.